

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

71 Rue Jeanne d'Albret

BP 60547

32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU

28 mars 2024 à 09h00

Décision N° 2024 006 B

Membres convoqués : 7

Présents : 3

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 3

Absents Excusés : 1

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale à Madame Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale, à Monsieur Jacques JEAN-LOUIS, Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Monsieur Bernard KSAZ.

Absente excusée : Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.

Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance, assisté de M. Stéphane BERAUD.

OBJET : Acquisition de terrains à PAVIE « Le Belvédère 2 » : précision sur le prix d'achat

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Par délibération en date du 05.07.2023, le Conseil d'Administration a autorisé le principe de la reprise de l'opération de construction de 8 logements (5 PLUS et 3 PLAI) initialement engagée par la société ALTEAL sur la commune de PAVIE. Le montant du transfert équivaut au montant des dépenses déjà acquittées par ALTEAL, comprenant l'acquisition de deux parcelles de terrain.

Lesdites parcelles, situées dans le lotissement Le Belvédère 2 à PAVIE, ont pour références cadastrales BR139 pour la première, d'une contenance de 528 m² et BR 159 pour une superficie de 939 m² pour la seconde.

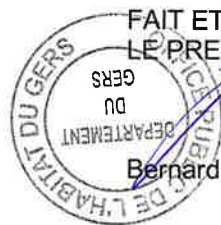
Il convient de préciser, par la présente délibération, le prix d'achat des deux parcelles de terrain convenu avec ALTEAL : 25 500.00 € H.T. pour la parcelle BR139 et de 38 500.00 € H.T. pour la parcelle BR159, les montants correspondant aux prix H.T. initiaux d'achat par la société ALTEAL à la commune de PAVIE.

L'avis du domaine de la valeur vénale rendu en date du 29.08.2023 confirme les prix convenus.

Deux arrêtés de transfert de Permis de construire, l'un pour la construction de 5 maisons jumelées et l'autre pour la réalisation de 3 maisons jumelées ont été pris par la Mairie de PAVIE, en date du 06.03.2024 au profit de l'OPH32.

DECIDE

- d'autoriser, sur le fondement de la délibération prise en date du 05.07.2023, l'acquisition auprès de la société ALTEAL, des parcelles BR 139 et BR 159 d'une superficie totale de 1467 m² situées lotissement Belvédère 2 à PAVIE, au prix global de 64 000.00€ H.T.
- d'autoriser la Directrice Générale à signer l'acte à intervenir par devant notaire et engager l'ensemble des démarches afférentes pour la reprise de l'opération.



FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Bernard KSAZ

Pour : 6
Abstention : 0
Contre :